

# COMMISSION ACADEMIQUE EXAMEN EPS

## Collège Holder, salle des conseils

### 07/06/2022

---

#### Début de la commission 9h10.

#### PRESENTS :

Sébastien Asensio (Lycée E.Castor), Corentin Biotti (Lycée Melkior), Ronan Cornily (Lycée Balata), Guillaume Desprin (Lycée Externat Saint-Joseph), Boris Ebion (Lycée Lama-Prevot), Manuel Estienne (Lycée Damas), Perrine Fougerousse (Lycée Michotte), Mireille Jauregui (Lycée Monnerville), Félicien Lathulière (Lycée Max Joséphine), Jules Malouda (Lycée Lumina Sophie), Florian Renet (Lycée Juminer), Didier Rouby (Lycée Félix Éboué), Émilien Royer (Lycée Javouhey), Alex Tertulien (Lycée Sainte-Thérèse), Serge Morth (IA-IPR EPS).

#### EXCUSÉS :

Vanessa Beaudouin-Lafon (Lycée Elfort), Morgan Le Vergos (Lycée Cécile Cheviet).

#### ORDRE DU JOUR : ce compte-rendu suit l'ordre du jour.

#### POINT SUR LE PILOTAGE ACADEMIQUE :

Pensée pour Monsieur Le Gall, remerciements pour tout le travail accompli au cours de ses 30 années de chargé de mission auprès de l'inspection.

Monsieur Didier Rigottard, probablement IA-IPR de Guyane à la rentrée 2022.

Deux chargées de mission depuis le début de l'année : Mme Fersing et Mme Chauffour, elles prendront des missions supplémentaires l'année prochaine.

Monsieur Lebon sera nommé IAN à la place de Monsieur Beuret à la rentrée. Remerciements à Monsieur Beuret pour l'excellent travail qu'il a fourni.

Remerciements aux coordonnateurs EPS pour la mission qu'ils accomplissent tout au long de l'année. N'utiliser que la boîte académique pour les communications professionnelles.

Site académique : à jour, notamment au sujet des programmes, des examens, des dossiers EPS. A consulter régulièrement.

#### POINTS SUR QUELQUES DOSSIERS :

\***COVID** : retour à la normal.

\***Projet EPS Lycée** : au collège ce projet est transformé en « mallette », boîte à outils avec uniquement les éléments essentiels : rappel des textes et liens d'accès, planification sur le cursus lycée, programmation, fiches APSA, référentiels APSA, outils professeurs et élèves, coordonnées équipe de direction, de vie scolaire, de l'équipe EPS, du rectorat, de l'inspection, des partenaires, des transporteurs, de l'UNSS, codes divers, inventaire matériel, etc. L'idée serait de faire de même dans les lycées pour simplifier l'entrée des collègues nouveaux arrivants et la cohérence de l'EPS dans l'établissement. Projet à actualiser dès ce mois de juin pour opérationnalisation en septembre.

\***Enseignement optionnel** : Seul lycée ayant ouvert cet enseignement, le lycée Sainte-Thérèse de Rémire-Montjoly. Voir les textes sur le site EPS Guyane.

\***Enseignement de spécialité** : à Felix Eboué pour Cayenne et Tarcy pour Saint Laurent, choix du recteur. Beaucoup d'élèves ont postulé MAIS peu sont retenus. Une analyse des dossiers était prévue

(CV, lettre de motivation, entretien...) mais cela n'a pas été retenu par l'institution. Priorité aux élèves de l'établissement.

Projet d'ouverture à Monnerville : 4h programmée pour la rentrée prochaine (Mireille Jauregui).

Possibilité de demander l'ouverture d'une spécialité dans chacun des établissements LGT puisque ce dispositif n'est plus expérimental.

\***Mention complémentaire AG2S** : La MC vient compléter un baccalauréat professionnel (donc diplôme post-bac). Elle permet d'obtenir le tronc commun d'un BPJEPS, peut être ouverte au sein des LPO.

\***Voie professionnelle et métiers du sport** : Un bac professionnel métiers du sport devrait ouvrir et plus tard peut-être un STAPS à long terme en Guyane.

\***SHN** : liste ministérielle qui relève d'un décret national, site <https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/sport-de-haut-niveau/article/liste-ministerielle-de-sportifs>, pour le bac les sportifs HN de la note de 20/20 pour l'APSA qui correspond à leur spécialité.

\***PAF** : plan académique de formation, plan 2021-2022 reconduit pour 2022-2023. Sert à réunir les coordonnateurs et mettre en place les formations aux concours et au numérique. Toutes les autres formations passent par les FIL.

\***FIL** : Cf. Annexe bilan 2021-2022, environ 30 FIL ouvertes cette année. Possibilité de mutualiser les demandes selon les besoins de chaque établissement. Les procédures : récupérer le dossier de demande d'ouverture sur le site, le renseigner, le faire valider au chef d'établissement qui l'envoie à l'inspection pour validation et mise en place, puis convocation par la DFP.

\***Formation aux concours** : dans chaque concours, nous avons réussi à placer dans le jury un enseignant/formateur issu de l'académie de Guyane, ce qui permet de mieux former les candidats. Huit lauréats cette année au CAPEPS interne.

Pour l'agrégation, pas de formation ouverte mais un accompagnement à distance. Dispositif renouvelé l'année prochaine.

\***SSS** : 34 sections ouvertes, mais depuis deux ans, ouverture limitée par le budget académique. Une section ouvre à condition qu'une autre ferme (moyens constants).

\***UNSS** : plus de DRUNSS depuis janvier 2022. A l'heure actuelle, pas de DR nommé pour la rentrée prochaine.

Rappel : les AS ne se confondent pas avec l'UNSS qui est à leur service. Les AS doivent continuer à fonctionner. Quelques établissements se sont organisés pour programmer des rencontres à partir de conventions.

## EXAMENS LYCEE 2022 :

### \* **Epreuves ponctuelles** :

Organisation : pas de soucis constatés. Bordereaux retournés à la DEC qui a pu saisir les notes.

Fort taux d'absentéisme et notes basses en générale. Constat : les élèves ne sont pas préparés.

Résultats 2022 : présentation à partir d'un diaporama. CF. fin de ce document.

### \* **CCF** :

L'EPS est l'unique discipline où le sujet est donné à l'élève en avance ! L'élève est au cœur de son apprentissage, il est l'acteur de son apprentissage.

Référentiels APSA voie GT : de nouvelles modifications sont à apporter aux référentiels, quelques mises à jour à effectuer pour la rentrée prochaine (session 2023). Les outils d'évaluations sont évolutifs.

Projet d'évaluation à mettre à jour chaque année : nom des professeurs, dates, horaires, programmation, etc.

Commission établissement, Retards sur les saisies et validations des notes sur EPSNET. Anticiper !

EPSNET : les notes sont à saisir uniquement sur EPSNET et non sur cyclade cette année (sauf pour les épreuves ponctuelles par la DEC).

Pour les mails aux sujets des évaluations CCF : toujours mettre Mme Castorix en copie.

\***Synthèse notation** : sur le **site EPS Guyane**, « s'informer », « examens », « professeur », « synthèse examen ».

DISPENSES → Les collègues conservent les certificats médicaux **pendant 1an**.

\***Référentiels** : référentiels APSA, CA 1, 3 et 4 voie GT à mettre à jour à partir des nouveaux référentiels CA, sur le site EPS Guyane.

\***Epreuves académiques** : On ne les change pas.

\***Analyse de documents** :

- les certificats médicaux ;

- les référentiels du lycée Externat Saint-Joseph et du lycée Monnerville.

## **\*Résultats :**

Rappel à tous les collègues que les évaluations se font à partir des référentiels APSA eux même en lien avec les référentiels CA nationaux.

### **→ BACCALAUREAT GT : A partir des données d'EPSNET**

Moyenne académique 2022 : 14.15 (Filles : 13.74 / garçons : 14.82)

Plus basse moyenne : 12.15 / Plus haute moyenne : 15.58.

Le plus gros écart par rapport à la moyenne académique est à Monnerville : -1.78 points.

Ecart garçons / filles : 1.08 en Guyane. Le plus gros écart est à JAVOUHEY avec 2.85 de différence.

→ Constat dans certains établissements : stratégie d'évitement dans certaines activités, CO connaissances du terrain par les élèves donc les notes peuvent être assez hautes.

Le choix des APSA proposé à aussi une grande importance dans la motivation des élèves, et dans leur note finale.

**DECISION : Pas de modifications des notes, vote à l'unanimité.**

### **→ BACALAUREAT PROFESSIONEL, à partir des données de la commission d'établissement des lycées :**

Moyenne académique 2022 : 12.87 (Filles : 11.39 / garçons : 13.56), écart de + 0.53 par rapport à la moyenne 2020-2021

Plus basse moyenne : 11.34 / Plus haute moyenne : 14.2.

Le plus gros écart par rapport à la moyenne académique est à F. EBOUE : -1.53 points.

Ecart garçons / filles : 1.27 en Guyane (sans Michotte car pas de filles). Le plus gros écart est à F.EBOUE avec 3.64 de différence.

**DECISION** : rectification, 10.86 pour la moyenne fille à F. Eboue : augmentation de 1 point.

**Pas de modifications des notes, vote à l'unanimité. La rectification pour EBOUE avait été faite en amont, lors de la commission d'établissement.**

### **→ CAP, à partir des données de la commission d'établissement des lycées :**

Moyenne académique 2022 : 12.05 (Filles : 11.39 / garçons : 13.56) écart de -0.69 par rapport à la moyenne 2020-2021.

Plus basse moyenne : 9.41 / Plus haute moyenne : 13.5.

Le plus gros écart par rapport à la moyenne académique est à LUMINA SOPHIE avec -3.04.

Ecart garçons / filles : 0.78 en Guyane. Le plus gros écart est à LAMA PREVOT avec 2.37 de différence.

Constat : beaucoup d'absences donc beaucoup de « zéro » donc des moyennes qui peuvent paraître faibles. Réfléchir aux menus proposés aux élèves pour davantage attirer / motiver les filles.

**DECISION : Pas de modifications des notes, vote à l'unanimité.**

## QUESTIONS DIVERSES :

\* Affectation des stagiaires : des « berceaux d'accueil » sont réservés. Précède le mouvement intra prévu pour mi-juin.

\* Mouvement intra = algorithme. Retour des CAPA ?

\* Livret d'accueil des professeurs contractuels sur le site EPS Guyane.

\* Mouvement des contractuels : priorité aux enseignants en poste en faisant en sorte de les laisser sur leur poste pour assurer la continuité pédagogique, puis par extension géographique, et selon les postes restants il y a les candidatures spontanées (documents obligatoires pour postuler en EPS : formation premier secours + attestation sauvetage aquatique), puis tri selon le plus haut niveau de diplômes en priorisant la filière éducation et motricité. Un contractuel ne peut pas être recruté s'il n'est pas éligible au CAPEPS interne = licence STAPS, BE2 ou DES, mère de trois enfants, sportif de haut-niveau)

IPACK EPS : indispensable pour le pilotage académique et offre de multiples possibilités de gestion pour les établissements : éditions listes diverses, gestion de cross dont édition dossards, analyse programmation, comptabilités pack office, etc.

Éligibilité CAPEPS interne : 3 années de fonction publique (pas nécessairement professeur) sont nécessaires pour pouvoir se présenter au concours (AED, surveillants de piscine dans une commune, etc.).

La réussite au concours plus aisée au CAPEPS privé. Plus facile de muter dans le privé que dans le public.

**Fin de commission : 13h15**

## RÉSULTATS DES CCF

<b>BILAN PAR ETABLISSEMENT BG BT EPSNET 2022</b>									
Etablissement	Nb F	Moy F	Nb G	Moy G	Nb T	Moy T	Ecart G-F	Écart à la moyenne	Ecart 2022/2021
TARCY	22	14,99	14	16,47	36	15,58	1,48	1,43	-0,54
EXTERNAT	55	15,12	55	15,67	110	15,39	0,55	1,24	0,03
STE THERESE	24	14,98	21	15,17	45	15,06	0,19	0,91	0,27
LAMA - S. PREVOT	96	14,8	88	14,95	184	14,86	0,15	0,71	0,22
CHEVIET	12	15,1	12	14,53	24	14,76	0,57	0,61	1,43
JUMINER	152	14,09	70	14,95	222	14,35	0,86	0,2	-0,9
DAMAS	178	13,49	163	15,24	341	14,33	1,75	0,18	0,64
BALATA	47	13,84	20	15,25	67	14,28	1,41	0,13	0,1
LUMINA SOPHIE	89	13,93	44	14,77	133	14,21	0,84	0,06	-1,05
ELFORT	59	13,69	29	15,18	88	14,19	1,49	0,04	-1,03
MELKIOR-GARRE	203	13	110	14,22	313	13,42	1,22	-0,73	-0,67
CASTOR	17	13,13	10	13,82	27	13,37	0,69	-0,78	
FELIX EBOUE	187	12,74	113	14,08	300	13,24	1,34	-0,91	-0,88
JAVOUHEY	26	11,61	16	14,46	42	12,77	2,85	-1,38	-0,61
MONNERVILLE	162	11,58	107	13,54	269	12,37	1,96	-1,78	0,31
<b>ACADEMIE 2022</b>	1 329	13,74	872	14,82	2 201	14,15	1,08	0,00	-0,19
ACADEMIE 2021	1 232	13,79	877	14,62	2 109	14,13	0,82		
ACADEMIE 2020		13,56		14,42		13,92	0,86		
ACADEMIE 2019		12,97		13,86		13,32	0,89		
ACADEMIE 2018		13,08		14,07		13,46	0,99		

## BILAN PAR ETABLISSEMENT BAC PRO EPSNET 2022

Etablissements	Nb F	Moy F	Nb G	Moy G	Nb T	Moy T	Ecart G-F	Écart à la moyenne	Ecart 2021/2022
LAMA-PREVOT	24	13,89	35	14,51	59	14,26	0,62	1,07	0,45
MELKIOR	106	14,07	31	14,22	137	14,11	0,15	0,92	0,98
JUMINER	63	13,19	58	14,6	121	13,86	1,41	0,67	-0,19
MAX JOSEPHINE	121	13,07	49	14,49	170	13,5	1,42	0,31	0,71
MICHOTTE	2	12	148	13,43	150	13,42	1,43	0,23	0,25
BALATA	27	12,52	83	13,3	110	13,09	0,78	-0,10	0,03
CASTOR	97	12,45	90	13,71	187	13,07	1,26	-0,12	0,25
LUMINA SOPHIE	62	12,64	29	13,57	91	12,96	0,93	-0,23	-0,99
TARCY	21	13,4	84	12,87	105	12,95	-0,53	-0,24	-2,5
ELFORT	55	12,51	37	13,49	92	12,87	0,98	-0,32	-1,31
JAVOUHEY	62	11,7	71	11,58	133	11,64	-0,12	-1,55	-0,46
FÉLIX ÉBOUÉ	15	10,81	8	13,07	23	11,59	2,26	-1,60	
<b>ACADEMIE 2022</b>	655	12,91	723	13,46	1 378	13,19	0,55	-0,08	0,21
ACADEMIE 2021	663	12,79	701	13,98	1364	13,40	1,19		
ACADEMIE 2020		12.60		13.86		13.14	1.26		
ACADEMIE 2019		12.16		13.36		12.80	1.20		
ACADEMIE 2018		12.16		13.74		12.99	1.58		

## BILAN PAR ETABLISSEMENT CAP EPSNET 2022

Etablissement	Nb F	Moy F	Nb G	Moy G	Nb T	Moy T	Ecart G-F	Écart à la moyenne	Ecart 2021/2022
MELKIOR	106	14,19	34	15,4	140	14,45	1,21	2,4	1,86
JUMINER	56	12,92	65	14,33	121	13,66	1,41	1,61	-0,63
BALATA	17	12,8	123	13,66	140	13,55	0,86	1,5	0,07
GRAN MAN DIFOU	6	10,92	11	14,8	17	13,43	3,88	1,38	
LAMA-PREVOT	20	12,24	28	13,86	48	13,25	1,62	1,2	1,42
TARCY	39	10,82	151	13,3	190	12,9	2,49	0,83	-0,91
CASTOR	73	12,12	85	12,96	158	12,61	0,84	0,56	0,2
MICHOTTE	19	11,03	90	12,44	109	12,17	1,41	0,12	0,03
MAX JOSEPHINE	26	11,37	19	12,66	45	11,92	1,29	-0,13	-0,18
JAVOUHEY	19	11,68	12	11,11	31	11,46	-0,57	-0,59	-0,59
ELFORT	39	10,55	37	11,97	76	11,26	1,42	-0,79	-1,81
LUMINA SOPHIE	21	9,67	9	8,81	30	9,37	-0,86	-2,68	-3,08
<b>ACADEMIE 2022</b>	441	12,27	664	13,21	1105	12,83	0,94	0,45	-0,33
ACADEMIE 2021	390	12,59	696	13,11	1086	12,92	0,52		
ACADEMIE 2020		12.33		13.29		12.86	0.96		
ACADEMIE 2019		12.71		14.06		13.48	1.39		
ACADEMIE 2018		12.49		13.68		13.18	1.19		

## RÉSULTATS DES ÉPREUVES PONCTUELLES

<b>BILAN PAR EPREUVES Baccalauréat GT</b>						
APSA	FILLES	MOY. F	GARCONS	MOY. G	F+G	MOY. F+G
DANSE	1	15	0	0	1	15
DEMI-FOND	6	5,6	3	11,7	9	8,6
TENNIS DE TABLE	3	13	5	10,3	8	11,7

<b>BILAN PAR EPREUVES Baccalauréat Professionnel</b>						
APSA	FILLES	MOY. F	GARCONS	MOY. G	F+G	MOY. F+G
DANSE	1	3,5	0	0	1	3,5
DEMI-FOND	2	1	2	6,25	4	3,6
TENNIS DE TABLE	2	9,25	2	13	4	11,1

<b>BILAN PAR EPREUVES CAP</b>						
APSA	FILLES	MOY. F	GARCONS	MOY. G	F+G	MOY. F+G
DANSE	8	<b>9,6</b>	0	<b>0</b>	8	<b>9,6</b>
DEMI-FOND	23	<b>4,3</b>	13	<b>11</b>	36	<b>7,6</b>
TENNIS DE TABLE	6	<b>8,17</b>	8	<b>14,25</b>	14	<b>11,2</b>